

Lésigny, le 25 mars 2022
Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux

**DIRECTION GENERALE
DES SERVICES**

N/Réf : NJ/2022/03

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain conseil municipal qui aura lieu le :

Judi 31 mars 2022 à 19h
Espace Culturel
Avenue des hyverneaux – 77150 Lésigny

Ordre du jour :

- Approbation du précédent compte-rendu du conseil municipal du 17 février 2022
- Compte-rendu des décisions municipales
- Signature d'une promesse de vente en vue de la cession de la parcelle cadastrée section AO n°14, sise route de Pontault, à KAUFMAN & BROAD
- Compte de gestion 2021 du budget principal de la Commune
- Compte Administratif 2021 du budget principal de la Commune
- Bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières du budget principal pour l'année 2021
- Bilan du Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF) pour l'exercice 2021
- Affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget principal de la commune
- Compte de Gestion 2021 du budget de l'eau
- Compte Administratif 2021 du budget de l'eau
- Affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget de l'Eau
- Compte de Gestion 2021 du budget de l'Assainissement
- Compte Administratif 2021 du budget de l'Assainissement
- Affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget de l'Assainissement
- Compte de Gestion 2021 du budget SPANC
- Compte Administratif 2021 du budget SPANC
- Affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget du SPANC
- Provision comptable pour créances douteuses pour l'année 2022
- Taux d'imposition 2022
- Don à l'Ukraine
- Subventions aux associations 2022 et conventionnement
- Subvention au C.C.A.S. de Lésigny pour 2022
- Subvention à la Caisse des Écoles pour 2022
- Budget primitif 2022 de la Commune
- Budget primitif 2022 de l'eau
- Budget primitif 2022 de l'assainissement
- Budget primitif 2022 du SPANC
- Participation financière 2022 de la Commune de Lésigny au Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres (SyAGE)
- Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections
- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'animateur principal de 2ème classe, dans la filière animation, à temps complet, de catégorie B
- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint administratif, à temps complet, de catégorie C
- Création d'un comité social territorial commun entre la Ville de Lésigny et le CCAS de Lésigny – fixation du nombre de représentants du personnel – décision instituant le paritarisme et le recueil de l'avis des représentants de la collectivité

Comptant sur votre présence et vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire,
Michel PAPIN



Affichage le 25 mars 2022.